OCTOBRE - NOVEMBRE 2015 N°61

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

2 Activité du Cadeb et agenda associatif

3 La ligue contre la violence routière rejoint le Cadeb

4 Actualités associatives : conférences carrillonnes, recyclage et balades à vélo

5 Bougival : un centre européen de musique en projet

6 Mobilisation pour la propreté de la Plaine

7 Chatou : un mur à reconstruire

8 Louveciennes : la plaine de Villevert sera aménagée

9 Bezons : la passerelle d'Eole en suspens

10 Environnement en bref

11 Trois idées de lecture

12 Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle

Climat : c'est maintenant

Dans une poignée de semaines, s'ouvrira en France, au Bourget, la 21ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21).

Avec un enjeu de taille : un engagement des pays à mettre en œuvre des moyens de maintenir le réchauffement en deçà de la barre des 2°, considérée par tous les experts comme un maximum au-delà duquel plus rien n'est maitrisable.

A l'échelon local, associations et particuliers ne peuvent pas – ou peu - peser sur les négociations. En revanche, chacun peut – et agir pour réduire l'impact de ses activités sur le climat. On ne peut se contenter d'être spectateurs.

Que peut-on faire localement ? L'intercommunalité de la boucle de la Seine s'est déjà engagée à mettre en œuvre des actions bénéfiques au climat, tels que l'adoption d'un plan local de déplacements favorable aux transports en commun et aux circulations douces. Il lui reste toutefois à élaborer son « plan climat énergie territorial », projet de territoire axé sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre, la réduction de la dépendance énergétique et l'adaptation du territoire aux impacts des changements climatiques.

A l'échelon individuel, chacun d'entre nous peut agir, en adoptant des comportements « vertueux ». Pour les déplacements, préférer la marche et la vélo à la voiture pour les petits trajets, et pour les autres, le recours aux transports en commun.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est également un moyen de lutter contre le réchauffement climatique : chaque habitant jette chaque année près de 20 kilos de nourriture, dont la production a entrainé une émission non négligeable de gaz à effet de serre. Les jardiniers amateurs –beaucoup d'entre nous le sont- peuvent aussi contribuer à limiter le réchauffement climatique par de bons choix et de bons gestes (voir en page ww de la Lettre). Ce ne sont que quelques exemples de ce qu'il est possible de faire pour réduire notre « empreinte carbone. »

Les associations ont également un rôle à jouer. Le Cadeb et les associations membres se mobilisent pendant cette période de la COP 21. Comment? En participant aux actions menées par leur union régionale, FNE Ile-de-France. Et localement, en organisant différents évènements en lien avec le climat : une action pour la qualité de l'air mi-octobre, un évènement festif fin novembre dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, et une table ronde sur le climat, à l'initiative de l'association Maisons-Laffitte développement durable. Hervé Le Treut, mansonnien, expert internationalement reconnu, et membre du GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, y participera. A ne pas manquer .

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Septembre

- Jeudi 3 : Assemblée générale de l'association Qualité de vie de la Borde à Montesson.
- Jeudi 10 : formation à l'agro écologie, avec FNE, à Paris.
- Jeudi 17 : commission de suivi du site de la station d'épuration de Seine aval (Achères), en sous-préfecture
- Mardi 22 : semaine de la mobilité, en gare de Sartrouville, avec la Cabs et les transporteurs
- Mercredi 23 : réunion avec l'association Biodivercités à Fourqueux
- Mercredi 23 : conseil de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (Cabs), à Croissy.
- Vendredi 25 : réunion du comité technique opérationnel de lutte contre les dépôts sauvages de déchets dans la Plaine de Montesson. avec Plaine d'avenir 78
- Mardi 29 : conseil d'administration du Cadeb, à Sartrouville

Octobre

- Vendredi 2 : commission de suivi de site de l'usine d'incinération Cristal à Carrières-sur-Seine
- Mercredi 7 : réunion de préparation des 20 ans de réseau Vélo 78 et du Cadeb, à Houilles
- Jeudi 8 : atelier de concertation du projet de ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN), à Paris.
- Jeudi 8 : réunion sur les dépôts sauvages, avec le SPI vallée de Seine, au château de Saint Germain en Laye.
- Mercredi 14 : réunion organisée par le SPI Vallée de Seine entre les associations de protection de l'environnement et la DRIEE Unité Territoriale des Yvelines, à Porcheville.

Agenda associatif

- Vendredi 16 octobre : journée qualité de l'air et lutte contre la pollution atmosphérique. Des mesures de particules fines seront effectuées par des bénévoles dans la Boucle avec des appareils prêtés par FNE. En matinée à Chatou, près du pont sur la Seine (sous réserves) et en soirée, à Sartrouville, place de la gare, de 16h à 18h30.
- Jeudi 5 novembre 2015 à 15 heures à Mantes-la-Jolie : conseil d'orientation du SPI Vallée de Seine
- Samedi 14 et 21 novembre : Des apiculteurs présentent leur activité et leurs productions. Animation gratuite proposée par l'association Plaine d'avenir 78. De 11 h à 16 h en continu, salle de l'orangerie, parc des Sophoras, 1 rue Pierre-Louis Guyard, à Montesson.
- Mardi 17 novembre : projection du Film de Coline Serreau « tout est permis » suivie d'un débat animé par la Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines, à l'espace Gérard Philippe, à Sartrouville, à 20 heures. Avec le soutien de la ville et du Cadeb. Entrée gratuite. Inscription préalable requise.
- du 21 au 29 novembre : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, avec plusieurs évènements :

  Troc'livres le samedi 21 novembre avenue de Longueil, avec Maisons-Laffitte Développement durable.

  Quizz sur la réduction des déchets et disco soupe festive, à Sartrouville (dates et lieux à fixer). La *Disco Soupe* est un mouvement solidaire et festif qui s'approprie l'espace public et le rebut alimentaire pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.
- Du 30 novembre au 11 décembre, 21e Conférence des Parties (COP21) sur le climat, au Bourget.
- Vendredi 4 décembre : Conférence/débat ou table ronde dans le cadre de la COP21, avec Maisons-Laffitte Développement durable.

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2015 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom ……
Adresse ……...
……...
Tél: ……...
Courriel: ……...

Adhésion réciproque Cadeb / LCVR 78

Avec la Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines, après des années de coopération ponctuelle, un nouveau pas a été franchi lors du Conseil du Cadeb le 29 septembre : un vote unanime pour l'admission de la LCVR au sein du Collectif, avec réciprocité.

Bien que créée en 1983 par des parents ayant eu des enfants tués dans des accidents de la route, la Ligue Contre la Violence Routière (LCVR) n'est pas une association de familles de victimes, même si la défense juridique et l'aide psychologique aux familles font partie de ses activités. Beaucoup de ses adhérents ne sont pas des victimes d'accidents de la route.

La LCVR agit pour prévenir les accidents, et plus précisément pour que le comportement des usagers s'améliore durablement, que les véhicules soient plus surs, et que les infrastructures soient mieux adaptées aux exigences de sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, motards).

Elle est, depuis 30 ans, à l'origine de beaucoup des mesures prises pour améliorer la sécurité routière et notamment de la loi du 12 juin 2003, intitulée « Lutte contre la violence routière », consécutive à la décision de J. Chirac de faire de la sécurité routière une cause nationale.

Sécurité des déplacements

Au plan local, la LCVR 78, association départementale des Yvelines, créée il y a 20 ans, agit pour prévenir les accidents de la circulation, et améliorer la sécurité des déplacements (tous les déplacements : en voiture, en moto, à vélo, à pied) par :

- des actions de sensibilisation à la sécurité routière pour sensibiliser les publics concernés au risque routier et au respect du Code de la Route et des règles de bonne conduite sur la route (bien conduire et bien se conduire). Elles consistent, le plus souvent, en la tenue d'un stand, dans un collège, un lycée, un IUT, un CFA, une université, une entreprise, une commune, … et lors d'actions nationales (Semaine de la sécurité routière, Journée de la courtoisie au volant, Semaine de la mobilité, …).

- des actions d'amélioration de la signalisation et des infrastructures pour éliminer ou atténuer des défauts, causes d'accidents, ou susceptibles d'influencer défavorablement les comportements. Pour ce faire nous intervenons auprès des décideurs (Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Général, DDT, DIRIF, Mairies, …).

Ces actions contribuent à la diminution des accidents et à celle de leur gravité, car l'aménagement et l'entretien des infrastructures jouent souvent un rôle dans les accidents de la circulation. Pour ce faire, nous procédons à :

- l'analyse des causes des accidents, dont certaines peuvent avoir un lien avec l'infrastructure, afin d'éviter que des accidents identiques ne se reproduisent aux même endroits,

- l'observation des déplacements des usagers qui peut mettre en évidence des risques potentiels, notamment près des écoles, dans les carrefours, sur les passages piétons, les pistes cyclables, …, et faire apparaître la nécessité de proposer des améliorations, pour éviter que des accidents ne se produisent à des endroits où il n'y en a pas encore eu.

Nombreuses actions

Nous intervenons de notre propre initiative, à partir de l'information que nous avons sur les accidents dans le département (services de l'Etat, journaux locaux), ou suite à l'appel d'un habitant ou d'une victime. Il est difficile, dans le cadre de cet article, de détailler les nombreuses actions que nous avons menées. Elles ont concerné principalement la sécurisation de carrefours routiers, de traversées piétonnes et de voies cyclables, la réduction de la limitation de vitesse sur les grands axes et la modération de la vitesse en agglomération (zones 30).

Concernant la Tangentielle Ouest, nous sommes intervenus pour alerter sur la dangerosité, à Saint-Germain-en-Laye, de la traversée de la RN184 et de trois départementales, hors agglomération, par des trams-trains, sans barrière, avec un risque de collision évident avec des camions ou voitures en raison des vitesses pratiquées sur ces routes.

Nous participons à des commissions communales ou intercommunales, et des commissions d'usagers pour améliorer, avec les responsables locaux, la sécurité des déplacements.

Nous souhaitons adhérer au Cadeb, car nous avons certains objectifs en commun, notamment le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture et des modes actifs. Nous sommes, en outre, convaincus qu'il doit être possible de développer des synergies entre nous, comme c'est déjà le cas dans certaines villes, entre la LCVR78 et les associations environnementales de proximité.

Michel ZOURBAS
Président
de la LCVR78

Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)

2, rue du Pressoir 78430 Louveciennes
Tél : 01 30 82 66 85
violenceroutiere.78.contact@gmail.com
www.violenceroutiere.org

Des conférences pour le bien-être

L'association de Carrières-sur-Seine a pour objectif de faire connaître toute approche favorisant le bien-être de l'homme dans son environnement.

Les «conférences carillonnes» proposent une approche originale de sujets variés dans les domaines de la connaissance de soi, de la naturopathie, des thérapies complémentaires, de la nature, de la sagesse.

Sur les six conférences de l'année, l'une d'elles est systématiquement dédiée à la connaissance de la nature, ou aux problèmes environnementaux..

Les conférences ont lieu toutes les cinq à six semaines, les vendredis : de 20h30 à 22h30, dans les locaux de notre siège.

Pour information le programme **2014 /2015** était le suivant :

- Octobre 2014 : « De la Crête à Okinawa : Voyage au cœur de l'alimentation saine »
- Novembre 2014 : « Quelles Energies peuvent perturber nos espaces de vie et comment les neutraliser »
- Janvier 2015 : « Les relations entre le mental et le physique expliquées par les neurosciences »
- Mars 2015 : « La méthode Imago, une relation consciente en couple »
- Mai 2015 : La Maturité en Pleine Forme »

Programme à venir 2015/2016

- 27 Novembre :« **Poétique de l'instant en photographie** »
- 29 Janvier : « **A l'écoute du cerveau** » Nuit et Jour notre cerveau travaille pour nous, pensons à lui !
- 1er Avril : « **Un Trek au Népal** » Une leçon de vie ! Un trek au Népal, oui, mais avec des Handicapés Moteur ! Tirés par les sherpas dans des sortes de sulkis tous terrains créés pour eux. C'est le film de ce dernier Trek exceptionnel autour de l'Annapurna qui nous sera présenté.
- 27 Mai : « **Les enfants acteurs du changement de la société** ». De nombreuses pédagogies nouvelles au début du 20ème siècle initiées par Steiner, Dolto, Korczak ont ouvert la voie à la Convention Internationale des Droits de L'enfant 1989. Où en sommes-nous aujourd'hui dans la participation de l'enfant à la vie de la société ?
- 17 Juin : « **Les insectes, un atout pour le jardin** ». Vincent Albouy entomologiste amateur et jardinier naturel a choisi de les enrôler à son profit, plutôt que de les combattre !

Les conférences carillonnes

Association loi 1901 adhérente au Cadeb
Présidente : Anne-Marie ROULLET
Siège social : 19, rue Gabriel Péri au Jardin d'en haut 78420 Carrières-sur-Seine
Courriel : conferencescarrillonnes@gmail.com
Site Internet : www.conferences-carrillonnes.fr

Maraîchage biologique
Dans le souci de respect de la nature nous accueillons régulièrement un maraîcher biologique sur notre lieu

- En hiver un vendredi sur deux de 18h30 à 20h30..
- En été tous les vendredis de 18h30 à 21h.

Conférences Carrillonnes
association loi de 1901

Fiche promenade N°3 : la boucle de Montesson

Promenade très facile et parcours agréable en bord de Seine

Réseau Vélo 78 vient de publier une fiche pratique pour parcourir à vélo la boucle de Montesson en suivant la Seine, au départ de la gare de Houilles.

La fiche est téléchargeable sur le site Internet de l'association, à l'adresse :
www.reseauvelo78.org/velo/dossiers/
ou sur le site du Cadeb, en rubrique documents.

Réseau vélo 78 est un collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

RéseauVélo78

Pensons au réemploi avec Recycl'Action

Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit. Alors pensez au réemploi, donnez une deuxième vis à vos objets. Transformation, décoration création, Recycl'Action aura toujours une idée pour vous aider.

Pour contacter Recycl'action
contact@recyclaction.fr

RECYCL'ACTION

Urgence et espoir pour le projet de CEM

Réaliser un Centre Européen de Musique (CEM) à Bougival : un rêve fou des Amis de Georges Bizet qui pourrait devenir réalité compte-tenu de nouveaux appuis. Avec un impératif : obtenir un début de financement d'ici fin juin 2016.

L'état major d'Europa Nostra en visite à la villa Viardot en septembre dernier

En octobre 2013, Les Amis de Georges Bizet vous présentent le projet du Centre Européen de Musique de Bougival (CEM) avec l'enthousiasme de ceux qui voient enfin réunies les conditions de sa réalisation.

Souvenez-vous de la richesse du site sur lequel il va se développer et que nous appelons le «Triangle d'Or». Cachées dans les bois de la Colline des Impressionnistes, les demeures de deux génies, celle de la diva Pauline Viardot qui influença toute la vie culturelle de son époque et celle d'Ivan Tourgueniev, le plus européen des écrivains et le plus libéral puisque ses œuvres contribuèrent à la fin du servage en Russie! À la pointe du triangle, la petite maison au bord de la Seine où Bizet est mort à 36 ans après l'échec de la 1ère représentation de Carmen.

Nouveaux soutiens au projet

Souvenez-vous de tous ceux qui soutiennent ce projet, des grands musiciens (Teresa Berganza en tête) et des personnalités d'exception dans le milieu des arts, des lettres et des sciences.

C'est Jorge Chaminé qui le conduit. Ambassadeur de «Music in Middle East», nommé «Premier Musicien pour la Paix», il est connu pour avoir mené à bien des projets d'envergure et obtenu le soutien de la communauté internationale. Comment, dans ces conditions, ne pas partir flamberge au vent ?

Pourtant l'année 2015 commence bien mal à cause d'une promesse de vente de la firme Mercedes à un promoteur immobilier dont le projet occupe les 2/3 du terrain indispensable à la réalisation du CEM en le coinçant entre deux immeubles. Ce n'est pas négociable et nous déclarons tout net que, dans ces conditions, il n'y aura pas de CEM.

Contacts prometteurs

Luc Wattelle, nouveau Maire de Bougival, a un pouvoir considérable sur les projets immobiliers de sa ville. Il joue alors un rôle décisif et courageux en décidant de s'embarquer avec Jorge Chaminé pour la réalisation d'un CEM à 100 %. Or le projet ne réussira que s'il est soutenu à la fois par l'État et par l'Europe et, dans ce domaine, Jorge et lui sont complémentaires.

Un des premiers contacts réussis est celui de François de Mazières, maire de Versailles, député des Yvelines, président de la Cité de l'architecture et du patrimoine et président de Versailles Grand Parc. Désormais, lui aussi est convaincu de l'excellence de ce projet et décidé à le soutenir grâce à ses relations et à sa capacité de communication.

De son côté, Jorge Chaminé a un contact privilégié avec Europa Nostra, fondamentale porte d'entrée pour les programmes culturels financés par la Commission culturelle de l'Union Européenne.

Le 9 septembre dernier, l'état-major de cette institution, en provenance de Bruxelles, La Haye et Athènes passe une journée entière à Bougival, sous une belle lumière d'automne. Il est clair que le message est magnifiquement entendu car la réussite du CEM est désormais un projet prioritaire pour Europa Nostra.

Place à la fête

Le dimanche 11 octobre à 15h30, Clément Mao-Takacs, chef d'orchestre brillantissime du Secession Orchestra donne un concert à l'auditorium de Rueil-Malmaison, 182 avenue Paul Doumer.

Du 5 au 12 juin 2016, Teresa Berganza nous donne rendez-vous au Château de la Petite Malmaison pour une Masterclass consacrée à la Cenerentola de Rossini, les travaux étant (enfin) prévus à la Villa Viardot.

D'ici là, il nous faut trouver quelques millions pour être libres d'utiliser le fameux Terrain Mercedes. Nous nous y employons de notre mieux.

Nous avons aussi un gros problème de communication et il devient impérieux que nous changions de braquet. Dans ce domaine, le Cadeb peut beaucoup nous aider du fait qu'il regroupe un grand nombre d'associations.

Benita Carteron
Les Amis de Georges Bizet
Site Internet :
www.lesamisdebizet.com/

Un plan d'action pour une Plaine propre

Près de 100 tonnes de déchets ont été enlevés dans la plaine de Montesson début octobre. Une première étape vers une propreté pérenne des espaces maraichers et naturels au centre de la Boucle.

A l'initiative de l''association agriurbaine Plaine d'avenir 78, et grâce au financement de la communauté d'agglomération de la boucle de la Seine, un nettoyage de grande ampleur est en cours dans la Plaine de Montesson. C'est l'un des volets d'un plan global visant à lutter contre les dépôts sauvages et assurer dans la durée la propreté de la plaine (voir ci-contre) .

L'opération de nettoyage menée cet automne concerne tous les dépôts situés en bordure des chemins agricoles. à Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville. Les déchets non amiantés sont les premiers traités ; dans les semaines à venir, ce sera au tour des dépôts contenant de l'amiante. Les déchets enlevés sont acheminés par camion vers des centres de tri.

Le repérage des secteurs à traiter a été effectué par les bénévoles de l'association Plaine d'avenir 78 en aout 2014 et actualisé cet été, avec le concours de la ville de Montesson. Répartis en une centaine de lieux, les déchets sont variés : gravats, fibrociments, appareils ménagers, meubles, pneus, carcasses de voiture, déchets verts, cagettes et bâches agricoles.

La mise en place de plots pour interdire l'accès des véhicules en hiver permet de limiter l'arrivée de nouveaux dépôts.

Impact paysager

Les dépôts sauvages de déchets génèrent un impact paysager important et une perception négative du territoire, ils occasionnent une importante gêne pour l'activité agricole locale et un coût pour la collectivité non négligeable.

La lutte contre les dépôts sauvages a été l'un des dossiers fédérateurs, à l'origine de la création de Plaine d'avenir 78, en décembre 2012. L'association a pour vocation de préserver et valoriser la plaine de Montesson et ses environs (78). Ses adhérents sont regroupés en trois collèges : les élus locaux, les acteurs économiques (maraîchers et propriétaires fonciers), et la vie civile (associations, dont le Cadeb, et individuels).

L'association reçoit le soutien de la Région Ile-de-France, de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine, de la Fondation de France, de l'Agence des Espaces Verts et du Crédit Agricole.

Jean-Claude Parisot
Vice président de Plaine d'avenir 78
Secrétaire général du Cadeb
Avec le concours de Julia Tual, animatrice de Plaine d'avenir 78
Site: plainedavenir78.org/

Pistes d'action

1. **La fermeture des chemins en hiver** : l'opération réalisée à l'hiver 2014-2015, qui a permis de limiter sensiblement les nouveaux dépôts, sera renouvelée cet hiver, et amplifiée avec la mise en place de 23 nouveaux blocs, financés par les communes et la région Ile-de-France.
2. **Les solutions de collecte pour les artisans** : la plupart des dépôts constatés proviennent de professionnels peu scrupuleux. Des actions de sensibilisation seront réalisées, avec le rappel des points de collecte existants. Un label « artisan propre » est envisagé. A plus long terme, une déchèterie réservée aux professionnels est à étudier..
3. **Surveillance et verbalisation** : les chemins agricoles sont interdits aux véhicules autres qu'agricoles, avec à la clé une amende de 135 euros pour les contrevenants. De plus, des dispositifs de vidéosurveillance sont en service à Carrières-sur-Seine et Sartrouville, et le seront bientôt à Montesson. Il est envisagé aussi un garde-champêtre assermenté sur la plaine. Les pouvoirs de police des maires ont été renforcés : ceux-ci peuvent désormais sanctionner directement les auteurs des dépôts..
4. **Nettoyage et réoccupation de l'espace** : le nettoyage réalisé cette année devrait être renouvelé l'an prochain, en étant étendu aux espaces privés sur demande des propriétaires. Les espaces libérés seront reconquis, au cas par cas, par les maraichers et les jardiniers amateurs. Des opérations de nettoyage citoyen seront organisées, à commencer par les élus le 10 octobre, ouvertes ensuite au grand public.
5. **Gouvernance** : un comité technique opérationnel a été créé, à l'initiative de Nicole Bristol, Présidente de Plaine d'avenir 78. Composé d'élus, des services techniques des communes, des maraichers et propriétaires fonciers, d'associatifs et du Sitru, il s'est réuni pour la première fois le 25 septembre.

Chatou : il faut reconstruire le mur de Bertin

Ce vestige essentiel de l'histoire de la ville a été détruit partiellement cet été par un propriétaire indélicat.

L'affaire débute en février 2015 par un banal permis de construire. D'une maison individuelle.

Banal, ce permis ? Pas tant que ça, car l'implantation de la future maison est tout à fait particulière : elle serait très proche du mur de Bertin, mur historique inscrit au PLU de Chatou. La parcelle, de dimension modeste, fait partie du Parc de Chatou, un ensemble pavillonnaire privé arboré dont les contours se confondent à peu près avec le Parc du Château de Bertin, dernier seigneur de Chatou, ministre de Louis XV puis de Louis XVI. Elle est située en bord de Seine, quai du Nymphée, à deux cents mètres environ du monument historique classé – Le Nymphée de Soufflot- qui donne à ce quai son nom.

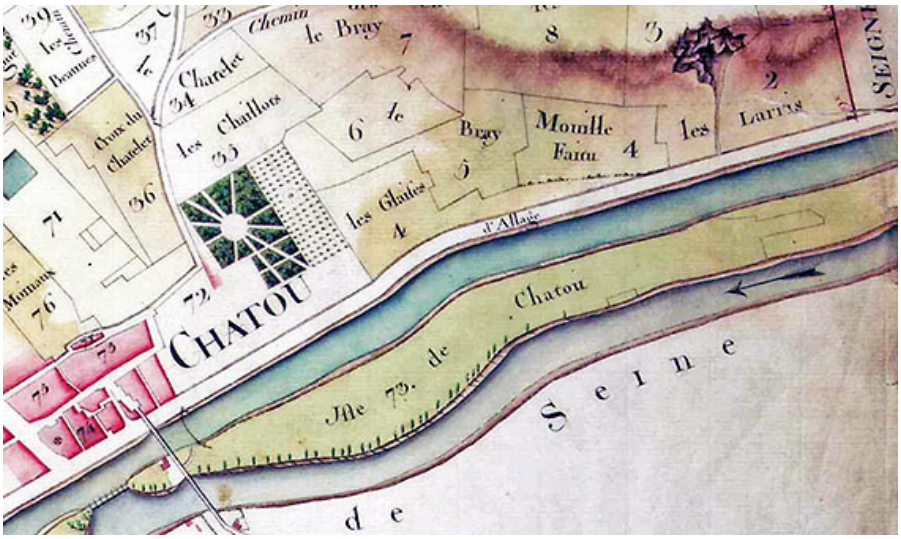

Extrait du Censier de Bertin

Important vestige

Le mur est, le long de la Seine, l'autre vestige important du domaine de Bertin. D'un seul tenant : aucune maison du Parc n'a de sortie sur le quai. Le quai lui-même est une voie « communautaire » de grand passage, gérée par la communauté d'agglomération (Cabs).

Ces éléments ont attiré l'attention de l'ADREC qui s'est interrogée sur la pertinence de l'accès nouvellement créé et sur ses répercussions sur la circulation de transit (piétons, cyclistes et automobilistes). D'autre part, la parcelle étant en surplomb du quai les importantes excavations pourraient endommager le mur de Bertin et détruire l'unité de l'espace boisé classé qui le longe à l'intérieur du Parc de Chatou. C'est ainsi que, dans un recours gracieux, elle a demandé au maire de Chatou qu'il soit fortement amendé. Début juin : lettre de refus.

Entre-temps un riverain a porté l'affaire au contentieux devant le tribunal administratif. L'audience de référé était prévue pour le 25 juillet. Le tout nouveau propriétaire, impatient, n'a pas cru bon d'attendre le jugement : il a ordonné la destruction de la maison existante. La situation que l'ADREC a découverte le 20 juillet c'est : une excavation énorme, des arbres apparemment sains abattus et dessouchés et une portion de mur arrondie, jusque là dérobée au regard des passants, mais dont la structure ne laissait aucun doute : il s'agissait d'un mur du 18ème siècle. Les services de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), prévenus, l'ont confirmé aussitôt et ont demandé le gel des travaux. Sans effet immédiat.

Les travaux se sont poursuivis jusque vers la mi-août malgré deux interventions ponctuelles des services de l'urbanisme de Chatou et de l'ABF, assisté d'archéologues. Une partie très importante du mur en moyen appareil a disparu et les pierres ont été évacuées, sans scrupules, jusqu'à ce que le juge des référés mette fin à cette situation le 21 août en suspendant l'exécution des travaux.

C'est à un vestige essentiel de l'histoire de Chatou que les pelleteuses se sont attaquées. Avocat au début de sa carrière, puis contrôleur général des finances, Henri-Léonard Bertin était féru d'agriculture. Le Censier de Chatou qu'il a fait établir en 1780, avec ses toponymes évocateurs de terrains humides (glaises, bray, mouille faim…), montre que le mur du parc de son château avait été construit pour protéger son domaine des crues de la Seine.

En détruisant ce pan de mur historique ce propriétaire indélicat a porté atteinte au patrimoine de tous les Catoviens. Ces derniers attendent une restitution intégrale du mur endommagé.

Anne Bernard
Association ADREC Chatou
Site : http://www.adrec-chatou.fr/

Plaine de Villevert : une friche à aménager

L'ancien site industriel de Bull à Louveciennes a été acquis par Unibail . Le PLU de la ville va être révisé pour rendre possible l'aménagement du site par le promoteur. L'association Racine suit avec attention ce dossier.

En 2012 l'ancienne municipalité de Louveciennes avait formulé un projet d'aménagement des 22 ha de la plaine de Villevert, ancien site industriel de BULL, comprenant trois volets : des activités tertiaires, des commerces et 150 logements. Ce projet ne fut accepté ni par la préfecture ni par le département. Les élus envisageaient alors de réaliser un pôle dédié à la bureautique. Les autorités préconisèrent la construction de logements sur la friche située aux portes de Paris, à proximité de grandes voies routières, la route nationale N186 et l'autoroute A13.

Début 2013 ce terrain a été acquis par la société Unibail Rodamco (UR), premier groupe européen coté d'immobilier commercial spécialisé dans les Centres Commerciaux des grandes villes européennes ainsi que dans les Bureaux et centres de Congrès-Expositions à Paris. Elle est propriétaire du centre commercial de Parly II.

La plaine de Villevert en friches depuis le départ de Bull, en attente d'urbanisation

Impact majeur sur la ville

Le programme tel qu'arrêté en début d'année 2013 par UR en concertation avec l'ancienne municipalité prévoit :

- 66 000 m2 de surface de commerces
- 31 000 m2 de bureaux
- 20 000 m2 répartis en 265 logements
- 8 000 m2 d'Hôtel
- 4200 m2 d'Etablissement pour Personnes Handicapées Agées Dépendantes (EPHAD)
- 4300 m2 pour un Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

La commune ayant la compétence d'urbanisme, il lui appartient de déterminer la nature et la densité des constructions qu'elle juge acceptables dans le cadre d'un projet mixte et de fixer les règles d'urbanisme permettant leur réalisation. En effet ce projet va avoir un impact majeur sur la vie de la commune de Louveciennes que ce soit pour les équipements publics existants ou à créer le cas échéant, la circulation vers le cœur de village et les transports en commun, le stationnement autour de la gare, les finances communales, l'environnement, les commerces de la ville, l'aspect architectural de cette entrée de la commune.

Pour promouvoir une meilleure concertation avec les habitants de Louveciennes la nouvelle municipalité a lancé une commission extra municipale concernant ce lourd dossier.

La première réunion de la commission où RACINE fût invitée, avec quatre autres associations, a eu lieu le 9 juillet 2014.

Modification du PLU

La procédure d'urbanisme préconisée par la commune, dite de « Déclaration de Projet », qui consiste à définir préalablement et en concertation avec le propriétaire et les habitants, un projet précis à partir duquel sont ensuite écrites les règles d'urbanisme. Dans un premier temps le groupe UR s'est dit favorable à cette démarche qui implique en amont du projet de nombreuses études d'impact : environnement, circulation, transports, stationnement, commerce, équipement publics, finances.

Le 2 décembre 2014, lors de la deuxième réunion de la commission, nous avons appris qu' Unibail Rodemco s'est finalement opposé à la procédure de « Déclaration de Projet » préférant revenir à une approche traditionnelle d'urbanisme réglementaire. L'outil qui sera utilisé par la commune sera donc le dispositif d'«Orientation d'Aménagement et de Programmation » (OAP) pour la révision du PLU qui devra avoir lieu obligatoirement avant le 1er janvier 2017.

Il apparaît donc que les enjeux de ce dossier sont de la plus grande importance pour le futur de la commune et la protection du cadre de vie de Louveciennes. Il reste peu de degrés de liberté pour agir, mais nous pensons utile de soutenir des propositions allant dans le sens d'une maîtrise de la densité des habitations et des aménagements routiers.

(1) issus de la loi Grenelle II, les OAP définissent la gestion de l'espace sur des quartiers à enjeux spécifiques.

François Arlabosse
Président
Association Racine
Courriel : association_racine@orange.fr
Site Internet :
racinelouveciennes.wordpress.com/

Passerons-nous la passerelle ?

Accolée au nouveau pont construit pour Eole, la liaison douce relierait la Boucle de Montesson à Nanterre et La Défense

C'est une bonne nouvelle. Pour la SNCF, rien ne s'oppose techniquement à la réalisation d'une passerelle piétons/vélos accolée au nouveau pont de franchissement de la Seine dans le cadre du projet Eole, entre Bezons et Nanterre. Le dossier a été présenté récemment aux élus de la Boucle, et aux associations d'usagers et d'environnement, parmi lesquelles Réseau Vélo 78 et le Cadeb. Reste maintenant à trouver un maitre d'ouvrage… et le financement.

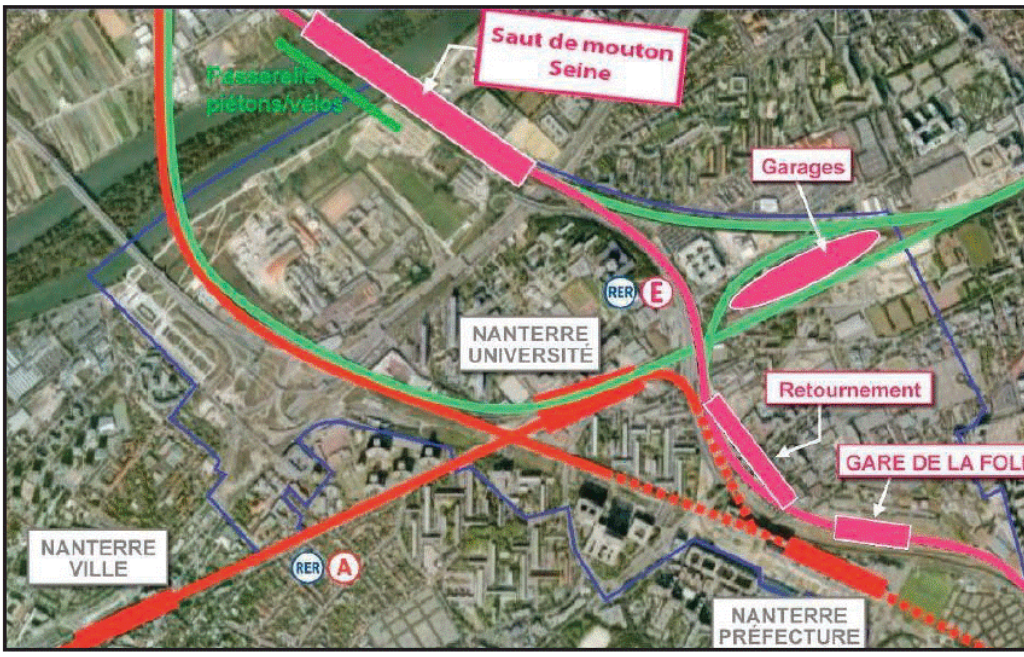

La passerelle dans le projet Eole (Infographie Réseau vélo 78)

Itinéraire direct

Depuis plus de dix ans, des associations (Réseau Vélo 78) et des élus (Alexandre Joly, maire de Houilles) ont démontré l'intérêt d'une liaison douce permettant de relier la Boucle au pôle université de Nanterre, à La Défense (avec ses 200.000 emplois) et Paris, par un itinéraire direct permettant d'éviter les ponts routiers de Bezons et Chatou, distants de 6 Km, où converge la circulation automobile.

Dans le cadre du prolongement à l'Ouest du RER E (projet Eole), la réalisation d'un ouvrage ferroviaire nouveau offre une opportunité de réaliser cette liaison.

Cet ouvrage, positionné au-dessus de la Seine, est nécessaire pour raccorder les voies existantes (Ligne J) en provenance de Mantes à celles à destination du tunnel vers la Défense via Nanterre.

La SNCF propose de river la passerelle sur les piles de l'ouvrage ferroviaire. Le coût est estimé à 13 M€, si les travaux sont menés conjointement (hors dévoiement des réseaux et pose éventuelle d'un écran anti-bruit).

Le financement n'est pas prévu dans le cadre du projet Eole, lui-même non finalisé à ce jour : il serait donc à rechercher dans les dispositifs existants en faveur des circulations douces.

Recherche maitre d'ouvrage

Le projet de passerelle pourrait être porté par l'un des départements concernés (Hauts de Seine, Yvelines) ou par une intercommunalité (celle des Boucles de la Seine?).

Pour Réseau Vélo 78, il n'y aura pas de seconde chance à court terme. Si le projet ne trouve pas un maitre d'ouvrage rapidement, la passerelle ne sera pas construite et nous serons donc passés à côté d'une belle opportunité.

Lionel carrara
Président de Réseau Vélo 78
Jean-Claude Parisot
Cadeb

Pour en savoir plus sur le projet Eole:

www.rer-eole.fr/

Vue de la passerelle vers Bezons (source: SNCF)

Vue depuis les berges vers Nanterre (source : SNCF),

Environnement en bref

Les Yvelines ont un nouveau Préfet

Serge Morvan, nouveau préfet des Yvelines, vient de prendre ses fonctions. Cet énarque de 55 ans était jusqu'à présent directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la réforme territoriale. Il s'agît de sa première nomination en tant que préfet.

Dans une interview au Courrier des Yvelines, le nouveau Préfet se présente comme un homme de dialogue, en déclarant : « Je compte bien m'appuyer sur les acteurs politiques locaux et tous ceux qui veulent tirer le département vers le haut ». Pas de doute : les associations d'environnement en font partie. Le Cadeb souhaite la bienvenue dans le département au nouveau Préfet.

Louis Ricard quitte le Vésinet

Après onze ans de bons et loyaux services à la ville du Vésinet, Louis Ricard nous a quittés pour la Haute Savoie.

Ce responsable des espaces verts a toujours été un défenseur convaincu et convaincant d'un entretien sans produits phytosanitaires du domaine public, et il a largement concouru à ce que la ville du Vésinet devienne une des premières villes d'Ile-de-France reconnue comme « ville sans pesticides », et participé à l'obtention de cinq fleurs en 2014 .

Le Cadeb a fait sa connaissance lors du salon de développement durable en 2004 et le Collectif a toujours eu plaisir à travailler avec lui pour faire avancer la cause d'une ville respectueuse de la nature. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les vélos autorisés sur le parvis de La Défense

Collectif Vélo Défense

Le parvis de La Défense est désormais accessible aux vélos. Après une expérimentation lancée le 13 avril 2015 (voir lettre du Cadeb de mars 2015), l'autorisation est devenue pérenne.

Une bonne nouvelle pour les quelque 3000 de salariés qui viennent travailler à La Défense à vélo. La dalle reste toutefois un espace piéton. En conséquence, les vélos doivent rouler au pas, et le piéton est toujours prioritaire. Le collectif « vélo défense » dont sont membres réseau vélo 78 et le Cadeb se félicitent de cette avancée.

Les arbres de la forêt de Saint Germain-en-Laye dépérissent

Pour l'ONF, le constat est alarmant. La forêt est en état de crise, le dépérissement touchant principalement les chênes et les hêtres.

Les causes du mauvais état sanitaire des peuplements sont l'âge (en majorité les arbres ont plus de 150 ans), la tempête de 1999 qui a endommagé les racines, et la faible pluviométrie de 2003 à 2012.

Pour remédier à cette situation, l'ONF a décidé d'intensifier les coupes de renouvellement de manière ciblée, en préservant autant que possible les paysages. La forêt domaniale de St Germain est en effet l'une des plus fréquentée d'Ile-de-France avec 3 millions de visites par an.

Informations complémentaires sur le site du Cadeb en rubrique actualités

Concertation pour le projet de port à Achères

Après le débat public, une nouvelle phase de concertation s'ouvre sur ce projet de port industriel à Achères..

Des ateliers, des groupes de travail, des réunions publiques vont être organisés jusqu'à l'enquête publique, prévue en septembre 2017. Les associations d'environnement sont invitées à y participer.

Port Seine - Métropole Ouest (PSMO) est un projet de plateforme multimodale (eau, fer, route) d'une centaine d'hectares sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte -Honorine,. Les travaux de construction du port devraient être lancés en 2018 pour une ouverture à l'horizon 2020.

Plus de renseignements:
www.port-seine-metropole-ouest.fr/

Des études pour le prolongement du tramway T2

Grâce à un financement à part égales entre le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) et le département du Val -d'Oise, des études vont être réalisés pour une liaison Argenteuil, Bezons, et Sartrouville.
Ce projet de bus en site propre (voir lettre du Cadeb de septembre 2015) vise à relier le tramway T2 (station «Pont de Bezons ») avec la gare d'Argenteuil, et la future gare Tram express nord de Sartrouville - Val-Notre-Dame, avec prolongement possible jusqu'à Cormeilles- en-Parisis. Le budget de 3,6M€ inclut l'organisation d'une concertation préalable et d'une enquête publique.

Les jardiniers se mobilisent pour le climat

Cet ouvrage nous est recommandé par Michel Lefèvre, président de Nature en partage, association de jardins familiaux à Carrières –sur– Seine.

La Fédération des jardins familiaux de France à contribué activement à la rédaction de ce livre, notamment les pages 19 et 20 où l'on apprend comment préparer .son jardin aux évolutions du climat. Le message est clair: il faudra changer nos habitudes.

Cet ouvrage vient à point-nommé à quelques semaines de la COP 21. Ses auteurs souhaitent contribuer à la mobilisation de la société civile. Il s'adresse en priorité aux 17 millions de françaises et de français qui jardinent dans des formes et des conditions très diverses, et sont déjà, sans le vouloir, des « ambassadeurs du climat ». Tout simplement parce qu'elles et ils prennent soin de leur jardin, qui est une parcelle de l'ensemble des éco systèmes, liés entre eux sur cette planète, et que nous avons en commun.

Les jardiniers se mobilisant pour le climat, ouvrage collectif publié par l'association « pacte pour le jardin » en version uniquement numérique disponible sur le site du Cadeb en rubrique documents

La COP 21 expliquée par BiodiverCités 78

BiodiverCités78, association d'environnement de Fourqueux, consacre entièrement son écolettre n°3 à la COP 21.

Nous avons voulu « expliquer et clarifier son enjeu pour nos lecteurs, parmi la grande quantité d'informations parues », précise Isabelle Lefèvre, Présidente de cette association yvelinoise.

Un exercice réussi, tant par la qualité graphique du document, qui se lit agréablement, que par le contenu des informations, riches sans être trop techniques.

Le document se termine par un appel à l'action, chacun d'entre nous étant invité à agir concrètement dans quatre domaines : les transports, le chauffage, les gestes éco-citoyens, l'éco-consommation.

BiodiverCités78 : www.biodivercites78.com/
L'écolettre N°3 est téléchargeable sur le site du Cadeb en rubrique documents : www.cadeb.org

BiodiverCités 78 ECOLETTRE

8 rue Carnot 78112 Fourqueux • biodivercites78@gmail.com • www.biodivercites78.com

N°3 • octobre 2015

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Notre planète a chaud, de plus en plus chaud. Les scientifiques nous alertent depuis plusieurs années : la banquise fond, le niveau des océans s'élève, des terres sont menacées, les déserts progressent, des espèces animales sont sur le port de disparaître et des populations devront se déplacer. Et le mouvement s'accélère ! Que font les politiques de tous pays ? Ils se réunissent. A Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, aura lieu la COP21 : les dirigeants des nations vont-ils enfin prendre la mesure du phénomène et conclure un accord pour diminuer l'élévation des températures, avant qu'il ne soit trop tard ? Et nous, citoyens, que pouvons-nous faire ? BiodiverCités78 vous propose un dossier spécial COP21 pour vous informer et vous donner envie d'aller plus loin dans la réflexion.
Pour voir les scénarios de changement climatique dans notre région, le tout nouveau site de Météo France : http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd
Que François Lavécot soit ici remercié pour la qualité de son travail.
Isabelle Lefevre, présidente

LA COP21

Qu'est-ce que la COP21 ?

COP signifie Conférence des Parties (c'est-à-dire des Etats), et 21 signifie que c'est la vingt-et-unième réunion de ce type.
La Conférence des parties est l'organe suprême au sein de l'ONU chargé de vérifier la bonne application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle se réunit tous les ans.
Les décisions sont prises à l'unanimité ou par consensus. Cette convention a été adoptée au cours du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 par 154 États auxquels il faut ajouter la totalité des membres de la Communauté européenne. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Elle reconnaît l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène. C'est en même temps la onzième conférence des états ayant adhéré au protocole de Kyoto et qui étaient responsables d'au moins 55 % des émissions de CO_2 (année de référence 1990).

COP21 · CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

BiodiverCités78 : un lieu d'échanges et de communication

Vous cherchez des informations sur l'environnement, l'alimentation, la santé, la nature.
Vous avez connaissance d'une exposition, d'un film, d'un livre, d'une rencontre…
Votre association est là pour ça! Adressez-vous à BiodiverCités78 et faites-en profiter les autres adhérents : signalez vos découvertes, vos bons plans ! biodivercites78@gmail.com
et les informations seront affichées sur notre site www.biodivercites78.com. Suivez-nous sur facebook.

Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous et venez nous proposer votre aide lors de nos manifestations.
Prenez une adhésion (10€) et parlez-en autour de vous, merci !

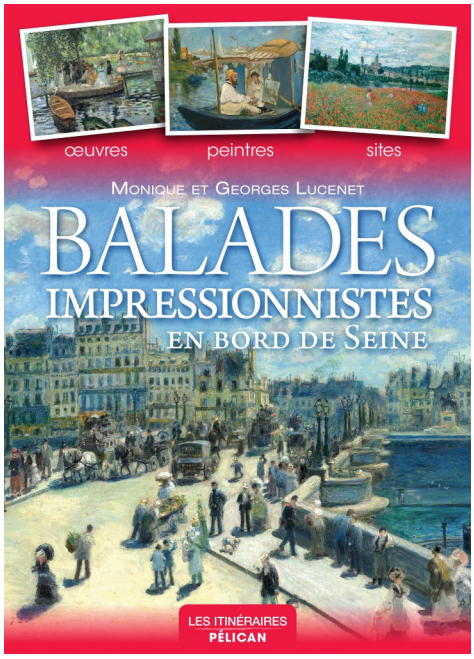

Balades Impressionnistes en Bord de Seine

La troisième édition du livre « Impressionnisme en Seine » a été présentée par leurs auteurs, Monique et Georges Lucenet, à l'occasion de l'exposition Art et Lumière, qui s'est tenue en septembre à Argenteuil,.

L'ouvrage nous invite à une promenade artistique en bord de Seine, sur les traces de Monet, Renoir, Pissarro, Sisley, … La dernière édition a été enrichie de nombreux sites, et notamment Bougival avec Berthe Morisot.

La parution de cet ouvrage participe à la candidature de l'association « Eau et lumière » au label « Itinéraire du conseil de l'Europe » en 2016.

Balades Impressionnistes en Bord de Seine, Monique et Georges Lucenet, édition conjointe par les Editions Les Itinéraires et Le Pélican, 24,90€.

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président : Jacques Firmin
Vice Président : François Aubrun
Vice-Présidente : Marie-Françoise Darras
Secrétaire Général : Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Secrétaire-adjointe: Nelly Doise
Trésorier: Patrick Bayeux

Adrec à Chatou
Anne Bernard adrec.chatou@free.fr

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Daniel Amgar vieux.pays.le.fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil breteuil.patrick@yahoo.com Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Ursula Grandcolas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)
Michel Zourbas violenceroutiere.78.contact@gmail.com Tél : 01 30 82 66 85

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louveciennes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Tél: 01 39 69 21 75

Recycl'action
Cathy Tizzoni contact@recyclaction.fr

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm78500@gmail.com Tél: 01 39 14 36 85

Seine Vivante
seine.vivante@yahoo.fr

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

Cadeb Collectif agréé d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr